Procès verbal 23 mai 1958

comite, proces-verbal, voitures, proprete, parking, marterey, langallerie, bugnon, sainte-beuve, membres, motos

- Lieu: Au jour et Nuit de 20h45 à 21h30
- Parcage d'un conseiller d'État devant la Chappelle de Marterey à Langallerie
- Arrêt de tramway: probléme compliqué l'ACS [1] s'en occupe, les études continuent
- Interdiction des motos sur la rue du Bugnon (le comité soihaite s'adresser à M. Gafner)[2]
- Installation de la Société Rochat teinturerie à Sainte-Beuve, SDMB refuse de le voir s'installer. Des échanges de correspondances ont été fait à ce sujet. [3]
- Les “cartes de visite” des chiens (alias leurs crottes) une nouvelle intervention sera faite auprès de M. Deserzens.
- 3 nouveaux membres

Questions

ACS: Automobile Club Suisse ? https://fr.wikipedia.org/wiki/Automobile_Club_suisse

Gafner: Est-ce Raymond Gafner ? https://fr.wikipedia.org/wiki/Raymond_Gafner

1)
Automobile Club Suisse ?
2)
Est-ce Raymond Gafner ?
3)
chercher les documents de références

From:
https://archives.sdmb.ch/ - **Archives de la SDMB**

Permanent link:
https://archives.sdmb.ch/doku.php?id=archives:1958-05-23-pv&rev=1658066886

Last update: **17.07.2022 16:08**